

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 10 OCTOBRE 2016

Présents : Tous les conseillers sauf Sophie BARTOLOZZI, Dominique BOURDICHON qui donne procuration à Pierre BRUCHON, Bénédicte CAPRANI et Stéphane Urbain excusés.

Secrétaire de séance : Denis PERROT

DELIBERATIONS :

Les délibérations ci-dessous toutes votées à l'unanimité sauf modification des statuts CCPO : une abstention.

Modification/Mise à jour des statuts CCPO (compétences au 1^{er} janvier 2017) :

La modification concerne la mise en place des compétences obligatoires, facultatives ou optionnelles.

Schéma de mutualisation par la CCPO :

Projet de schéma de mutualisation des services de la CCPO suivant les besoins communautaires et communaux

Education 2000 : Gestion des vestiaires sanitaires et terrains de football :

Suite à l'arrêt du SIVOM, Education 2000 se propose pour gérer les vestiaires et terrains de sport (emprunt en cours) pour les communes de Foucherans, Tarcenay et Trepot.

Financement travaux toit église :

Des demandes de subvention sont en cours : Département (équipement communal), Sénateur, Député

Financement travaux rue du Beau Séjour et rue du Château :

Des demandes de subventions sont en cours : Département (aménagement de sécurité et trottoirs)

Pour financer ces travaux, une demande de prêts va être effectuée auprès du Crédit agricole pour 250 000.00 € au taux de 1.18 % sur 15 ans et également de 50 000.00 € sur 2 ans au taux de 0.79 % pour financer la TVA. Le reste sera pris sur le budget communal.

Convention déneigement :

Vu la dissolution du SIVOM, la commune de Trepot va signer pour les saisons 2016 à 2018 la convention de déneigement avec le GAEC du Bois de Sante à Foucherans, comme précédemment signée avec le SIVOM.

Prix du stère des parcelles de bois à Narbaux et au Lachet :

Le prix du stère sera de **7.00 €** pour l'affouage et branchage : parcelles 24 et 27 à Narbaux, 36 et 39 au Lachet.

La vente des coupes de bois en bloc sur pied à Ornans a été attribuée à la SA CALVI et GENET Scierie pour un montant total de 20 900 € ht.

Les membres de la commission marqueront les bois le **samedi 29 octobre** et le tirage au sort aura lieu le **jeudi 10 novembre à 19 h** au centre d'animation

Compte épargne temps :

Le Conseil accepte que les heures supplémentaires du secrétariat de mairie soient inscrites sur un compte épargne temps et non rémunérées. Une demande va être faite au Centre de gestion par la commission paritaire.

URBANISME : pour information

Les déclarations préalables étudiées par le service urbanisme avec pour chacune un avis favorable.

DP : GOUVIER Gaëtan : Abri voiture fermé sur 2 côtés à claire-voie : 5 rue de Sauvelle.

DP : Commune TREPOT : Division de parcelle en vue de construction du bâtiment CUMA : E 8 « Sous le Mont ».

Les déclarations préalables, le permis de démolir, le Permis de construire sont en cours d'étude au service urbanisme.

DP : BOURDICHON Dominique : Division parcelle en vue de construction : ZD 32 « A Vaux Martin » chemin des Charmes.

PD : BULLE Véronique : Démolition partielle bâtiment : 2b rue du Noyer

DP : BULLOZ François et Laurence : Division de la parcelle en vue de construction, ZD 12 « A Vaux Martin ».

PC : CUMA du Pays de Courbet : Construction bâtiment à usage de remise à matériels agricoles : E 8p « Sous le Mont ».

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES :

Subvention jeunes :

Il est décidé à l'unanimité de maintenir l'aide de **16 €** aux jeunes de **0 à 15 ans** qui pratiquent une activité culturelle ou sportive. Les personnes concernées ont jusqu'au **11 novembre 2016** pour s'inscrire en mairie et fournir les justificatifs nécessaires. **Passé ce délai, aucune subvention ne sera accordée.**

Les associations : Quatre Monts, K Danse, Qui.Cré.art.échanges, EMIPO, Francas (vacances février, Pâques, été et Toussaint 2015) Collège Pierre Vernier et Collège Sainte Marie (voyages scolaires). Pour ces organismes le nom des jeunes sera directement transmis en Mairie. Un **RIB** est nécessaire en cas de changement de coordonnées bancaires ainsi que pour les nouveaux bénéficiaires.

Travaux éclairage public :

Les travaux de rénovation de l'éclairage ont commencé, des coupures de circulation des rues du village peuvent avoir lieu.

Parkings devant l'école :

A la demande de parents d'élèves, un arrêté municipal sera pris afin que les parkings situés devant l'école soient réservés aux enseignants, aux locataires et aux parents d'élèves venant déposer leurs enfants.

11 Novembre :

La Cérémonie aura lieu à **Trepot à 11 h 30** suivie d'un vin d'honneur au centre d'animation.

Ramassage des monstres :

Il est prévu le **Mardi 29 novembre 2016 à 8 h.**

Brûlage dans le village :

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts :

Le brûlage des déchets peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé. Le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes et particulièrement cancérigène.

Fusion des communes :

Le conseil municipal a décidé d'effectuer un sondage auprès des habitants de la commune afin de recueillir leur avis sur ce sujet.

Secrétaire de séance
Denis PERROT

POUR INFO :

Le **22 février 2016**, **17** personnes de TREPOT se sont retrouvées pour passer un bon moment de convivialité autour d'une table accueillante au restaurant « Comme chez soi ». Ces personnes ont souhaité se retrouver pour manger une choucroute cet automne.

Cette rencontre aura lieu le **mercredi 9 novembre 2016 à 12 h 15**. Réservation au restaurant « Comme Chez soi » jusqu'au **samedi 5 novembre** pour les personnes intéressées.